1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6

(2)

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

(1)

L'Hon. Raymond Préfontaine

Ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada

DANS LA

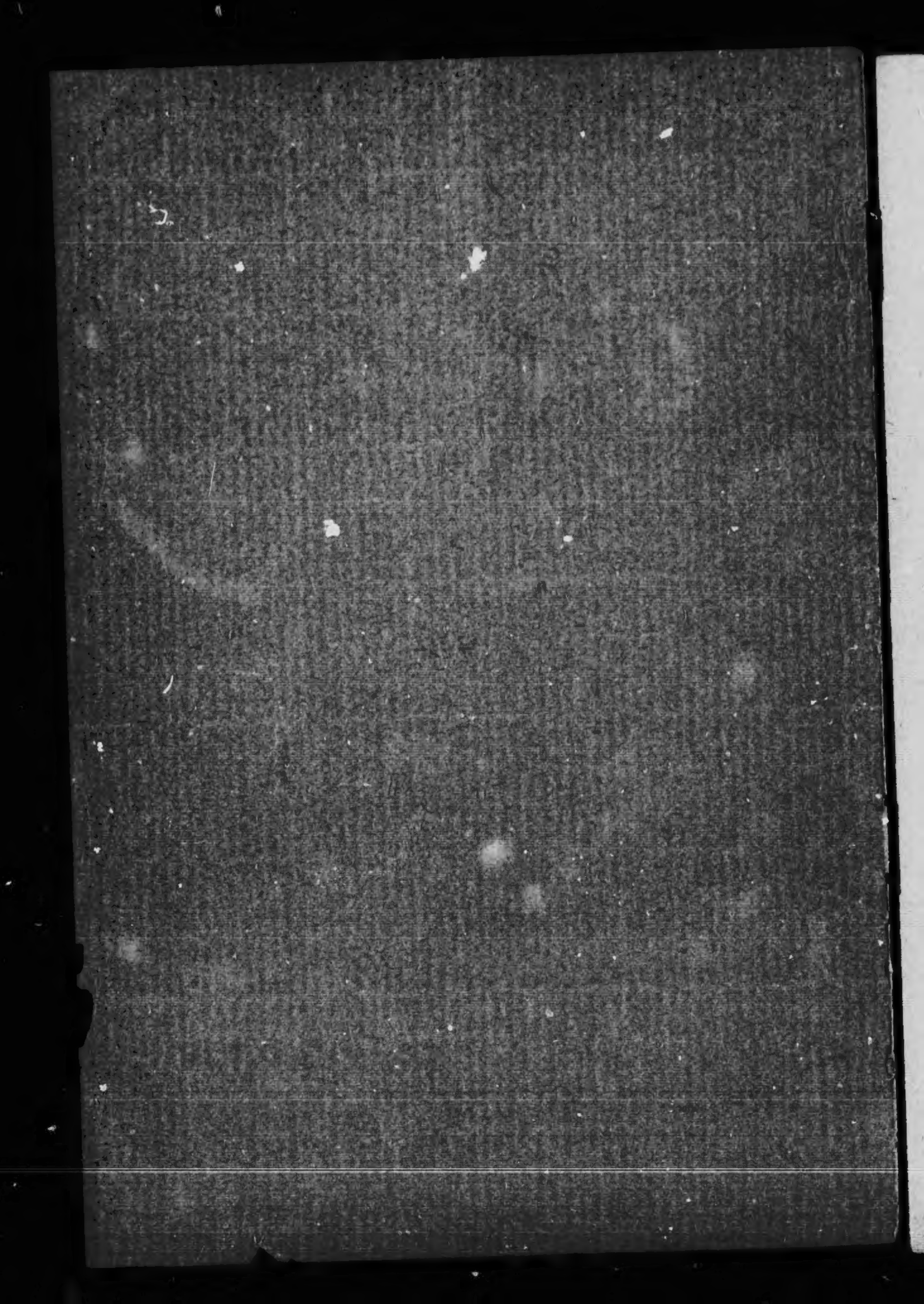
Salle du Collège St-Jean-Baptiste

A MONTREAL

AU BANQUET QUI LUI A ÉTÉ OFFERT
PAR SES ÉLECTEURS DE MAISONNEUVE
LE 4 AVRIL 1904. .·. .·. .·. .·. .·. .·.



*"Le Canada d'abord, le Canada toujours
rien que le Canada."*
SIR WILFRID LAURIER



DISCOURS

PRONONCÉ PAR

L'Honorable Raymond Préfontaine

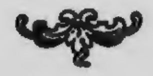
Ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada

DANS LA

Salle du Collège St-Jean-Baptiste

A MONTRÉAL

AU BANQUET QUI LUI A ÉTÉ OFFERT
PAR SES ÉLECTEURS DE MAISONNEUVE
LE 4 AVRIL 1904 .·. .·. .·. .·. .·. .·.



" Le Canada d'abord, le Canada toujours, rien que le Canada."
SIR WILFRID LAURIER

Monsieur le Président,

Messieurs les électeurs de Maisonneuve,

Citoyens de Montréal,

Messieurs,

Laissez-moi vous féliciter bien sincèrement du succès de la fête de ce soir et vous offrir, en mon nom personnel en même temps qu'au nom du parti libéral dans ce district, mes plus sincères remerciements pour la gracieuse pensée que vous avez eue de m'offrir ce banquet. Il est bon de se réunir de temps à autre pour rencontrer ses compagnons de lutte, se consulter mutuellement et retremper son courage afin de continuer l'œuvre commencée.

Les vieux (je commence à m'apercevoir que je ne suis plus dans la catégorie des jeunes) se rappellent les jours d'âpres luttes, ces jours de déboires et d'amertume, nous nous rappelons tous, dis-je, le travail opiniâtre auquel il a fallu nous astreindre pour donner au parti libéral la place qu'il occupe aujourd'hui dans le cœur du peuple canadien et l'influence dont il jouit dans tout l'empire britannique.

Pendant 18 ans nous avons combattu les bons combats, mais sans succès. Je ne veux pas discuter maintenant les causes de nos défaites d'antan, mais s'il m'est permis de parler au nom du parti libéral dans le district de Montreal, au nom de mes vieux compagnons de luttes et de ceux qui étaient sur la brèche depuis 1887, permettez-moi de vous donner un conseil : marchez la main dans la main, travaillez ensemble afin que notre parti reste ce qu'il est : un parti fort, un parti uni, un parti de progrès.

Depuis son avènement, le parti libéral a été heureux sous bien des rapports. Il est vrai que beaucoup de nos amis n'ont pas reçu depuis 1896 la récompense à laquelle leurs bons et loyaux services leur donnaient droit. Les raisons en sont connues de vous tous et je n'insisterai pas sur ce point.

Il est d'usage, dans des circonstances comme celle-ci, de remonter le cours des années, de faire une revue, un inventaire, si je puis m'exprimer ainsi, de l'actif de son parti. Je n'y manquerai pas et je me permettrai de vous donner quelques chiffres qui vous démontreront à vous, et peut-être même à nos amis conservateurs, que leur propre intérêt et celui du pays devraient, il me semble, les porter à travailler dans nos rangs. Le parti libéral est un parti de concorde composé de tous les bons éléments, de citoyens appartenant à toutes les races et à toutes les religions. Notre devise est : Droits égaux pour tous ; justice égale aux Anglais comme aux Canadiens, à ceux qui parlent la langue de Shakespeare comme à ceux qui par-

lent la langue de Molière. Notre parti est essentiellement canadien. "Le Canada d'abord, le Canada toujours, rien que le Canada"; telle est aussi la devise de notre vénéré chef, Sir Wilfrid Laurier.

J'ai préparé une compilation de chiffres qui, s'ils manquent d'harmonie, n'en fournissent pas moins une démonstration évidente du bien-être dont le peuple canadien jouit en ce moment. Notre pays est prospère, j'oserais dire qu'il grandit trop vite : nous ne sommes pas en état de prendre soin et de développer, comme nous devrions le faire, nos ressources naturelles et de peupler nos immenses et fertiles plaines encore non cultivees. Notre capital, plus considérable cependant, proportionnellement, que celui d'aucun autre pays du monde, ne l'est cependant pas assez pour développer nos pouvoirs d'eau et extraire du sol aussi rapidement que nous le désirons les richesses aurifères qui y sont enfouies. Je le répète, nous avons un des plus beaux pays du monde, travaillons de concert à son avancement et à son expansion et conservons ainsi l'intégrité de notre patrimoine : le Canada aux Canadiens.

Un grand avenir nous est réservé si nous savons profiter des circonstances. J'admets que le gouvernement libéral a joui d'une bonne fortune ; mais le gouvernement libéral a profité de cette bonne fortune pour la prospérité du Canada. Ce sont là M. le Président, de fières paroles. Il serait insensé à moi de prononcer ces mots si je n'étais en position de les justifier pleinement.

Qu'est-il arrivé dans ces dernières années ? Je vous prouverai Messieurs, que l'accroissement du commerce du Canada a été tellement rapide que dans l'espace de sept ans, sous le régime libéral, le Canada a plus que doublé le volume de son commerce, comparativement aux trente années précédentes. Les chiffres officiels démontrent qu'en 1867 le commerce total du Canada était de $131,000,000 ; en 1896 il s'est élevé à $230,000,000 environ, soit une plus-value de $100,000,000. (*Voir tableau "Commerce Total."*)

De 1896 à 1903, il est monté à $459,000,000.00, soit une plus-value de $230,000,000.00 en sept ans, contre une augmentation de $100,000,000.00 durant les trente années précédentes.

Il nous faut une politique essentiellement canadienne ; appelez-la libre-échange ou protection, il importe peu ; les mots ont peu d'influence sur les résultats de la politique fiscale d'un pays. Une politique vraiment canadienne est celle qui nous permettra de nous développer sans exclure le commerce étranger auquel nous devons une très grande partie de nos revenus. Nous sommes un jeune pays ; nous avons besoin de revenus pour nous permettre d'outiller nos ports, améliorer la route du Saint-Laurent, stimuler l'émigration et construire des chemins de fer. Il est ridicule de

comparer notre pays aux Etats-Unis et de demander de calquer leur tarif. La vraie politique de protection nécessaire à notre pays est celle qui a été adoptée en 1897 par le cabinet Laurier et qui nous permettra, comme l'an dernier, de mettre sous les yeux de l'électorat un surplus qui dépasse cette année $15,000,000 00. (*Voir tableau*).

Nos amis conservateurs désirent un tarif absolument prohibitif, la conséquence serait que les impôts maintenant prélevés sur les marchandises non manufacturées au Canada le seraient sur celles fabriquées au pays. Et alors au lieu de payer des taxes très minimes ces taxes seraient doublées. Je ne crois pas que vous soyez en faveur de cette politique qui ruinerait nos industries naissantes. Un tarif modéré en même temps que suffisamment protecteur est celui qui convient aux besoins de notre pays ; telle est mon opinion et celle, je crois, de la grande majorité de l'électorat. Cela ne veut pas dire que le gouvernement n'a pas l'intention de faciliter par tous les moyens possibles l'établissement de nouvelles industries. Au contraire, quand une élévation de tarif deviendra nécessaire, si une légère augmentation avait pour effet de stimuler les industries existantes et de faciliter l'établissement de nouvelles, je suis certain que le gouvernement fera en sorte de ne pas démériter et de conserver le titre de gouvernement vraiment canadien, en adoptant une politique vraiment canadienne.

Vous avez souvent entendu dire entre autres choses, que les manufacturiers canadiens de machines agricoles ne sont pas suffisamment protégés. Quelle est notre réponse à cette assertion? Le tarif sur les instruments aratoires est de 20% à 25%.

La Compagnie McCormick de Chicago, dépense actuellement plus de deux millions de dollars pour l'établissement d'une grande manufacture à Hamilton, Canada. Est-ce que la politique que nous avons adoptée, pour les instruments aratoires, n'a pas contribué à la création d'une nouvelle et prospère insdustrie dans ce pays?

Je dis que nous avons stimulé l'industrie dans ce pays : nous y avons développé un courant d'affaires considérable. Tous nos établissements industriels regorgent de commandes et il arrive souvent qu'il s'écoule un intervalle de deux ou trois mois avant de pouvoir faire exécuter un travail relativement de peu d'importance.

Comme je viens de le déclarer et comme je l'ai déclaré lorsque je me suis présenté devant vous en 1896 je suis en faveur d'une protection suffisante en faveur de toutes les industries légitimes qui prouveront qu'une élévation de droits douaniers est nécessaire à leur succès, à condition cependant que cette élévation ne soit pas au désavantage du consommateur.

Les chiffres sont plus éloquents que les plus beaux discours. Permet-

tez-moi donc de vous en citer quelques-uns et je défie qui que ce soit de me contredire.

Quelle est notre position, Messieurs, au point de vue de notre revenu, de nos importations et de nos exportations, de produits de la ferme et de nos produits manufacturiers.

En 1896, le revenu du Canada était de . . . . $ 36,618,590
En 1903, notre revenu s'élevait à la somme de 66,034,108

En 1896, nos exportations totales s'élevaient à $121,013,352
En 1903, elles s'élevaient à la somme de 225,401,674

En 1896, nos exportations de produits nationaux s'élevaient à la somme de. $109,915,337
En 1903, elles s'élevaient à la somme de 214,491,674

En 1896, nos exportations de produits de la ferme et animaux s'élevaient à la somme de . . . . $ 55,378,407
En 1903, elles s'élevaient à la somme de. 114,441,863

En 1896, nos exportations de produits manufacturés s'élevaient à la somme de. . . . . $ 10,222,877
En 1903, ces exportations s'élèvent à la somme de. 20,624,967

En 1896, le commerce total du Canada s'élevait à la somme de. $239,025,360
En 1903, il s'élevait à la somme de. 467,064,685

En 1896, nos adversaires avaient un déficit de. . . . . $ 519,981
En 1903, le gouvernement Laurier était en mesure d'annoncer au peuple canadien que nous avons, non un deficit, mais un surplus de 14,426,935

En 1896, la dette nette par tête s'élevait à la somme de. . $ 50.96
En 1903, la dette était réduite et n'était que de. . . . . 47.37 par tête

En 1896, nos dépôts dans les banques s'élevaient à la somme de $182,688,227
En 1903, nos dépôts s'élevaient à la somme de 366,682,122

En 1896, nos importations totales s'élevaient à la somme de. $118,011,508
En 1903, elles s'élèvent à 241,214,961

(*Voir les différents tableaux*).

Certains de nos amis conservateurs nous disent que nos importations étant plus considérables que nos exportations, il faut au Canada un tarif prohibitif. Je leur répondrai : notre pays prospère et la preuve en est

que si nous importons plus qu'avant 1896 c'est parceque nous avons plus d'argent à dépenser. Et notez que la plus grande partie de nos importations consiste en machineries et en matières brutes que notre marché ne peut produire; nous sommes, en conséquence, forcés de nous addresser aux pays étrangers pour les fournir, et plus particulièrement aux Etats-Unis.

Prenons, par exemple, les rails en acier, que nous ne sommes pas encore tout à fait en état de manufacturer chez nous. Le gouvernement, pour stimuler cette industrie, s'est fait autoriser, l'année dernière, à imposer sur l'importation étrangère un droit de sept piastres par tonne quand la chose sera jugée nécessaire.

Nous aurions dû, prétend-on, imposer un droit spécifique. Il ne serait pas juste de forcer nos grandes compagnies de chemin de fer à payer un droit d'entrée considérable quand elles ne peuvent pas encore se procurer au Canada tous les rails dont elles ont besoin.

Quand les compagnies qui s'organisent pour manufacturer des rails auront prouvé, à la satisfaction des parties intéressées, c'est-à-dire des compagnies de chemins de fer et du gouvernement qu'elles sont en état de nous les fournir en quantité suffisante, alors, de par la loi, le gouvernement canadien sera en mesure de les protéger contre l'importation étrangère en vertu du droit d'entrée que le Parlement a stipulé.

Les manufactures ne sont pas restées en arrière. Nos manufactures, sous le gouvernement Laurier, ont considérablement augmenté leurs exportations, comme je viens de vous le dire. Ces exportations se montaient à environ $2,000,000, en 1868, à $9,000,000, ou un peu plus, en 1896 et elles avaient atteint $20,624,000 en 1903, ce qui n'est pas trop mal après tout pour un gouvernement qu'on disait être l'ennemi déclaré des manufacturiers du Canada et sous lequel, d'après Sir Charles Tupper, " on entendrait de la " terre au ciel une lamentation générale d'angoisse de la part des manufac-" turiers affolés." (*Voir le tableau " Manufactures "*).

Nos adversaires nous parlent souvent des principes conservateurs d'aujourd'hui qui sont, parait-il, la continuation de la politique de Sir Georges Etienne Cartier, j'admets volontiers que Sir Georges Etienne Cartier était un homme éminent qui a rendu des services signalés à son pays. Que disait-il donc le 23 décembre 1869, au banquet qui lui était offert par les négociants de Québec? Je cite ses propres paroles:

" Les manufacturiers demandent souvent à être protégés " à outrance. C'est une proposition absurde, autant que les " idées extrêmes sur le libre-échange.

" Avec une protection illimitée vous portez un coup mortel " au commerce étranger. Nous ne ferons pas une telle folie. " Nous avons décidé d'imposer un droit de revenu qui offre en " même temps une protection suffisante, nous réservant de " modifier le fisc suivant les circonstances."

Voici la politique (avec certaines modifications) que nous avons adoptée et je prétends que c'est une politique essentiellement canadienne, qui mérite à tous les points de vue l'approbation du peuple canadien.

Tout le monde sait qu'en 1896, notre population se montait à environ 4,800,000 âmes et qu'aujourd'hui elle s'élève à 6,000,000. Il serait peut-être à propos d'examiner comment le fardeau de la dette nationale se repartit avec cette augmentation de population. Ceci vous mettra à même de juger jusqu'à quel point le public en général peut supporter les fardeaux qu'on lui impose quand on les compare à ceux de 1896.

En 1896, prenant le montant de population ci-haut donné, je vois que chaque famille était responsable pour $271 00 de la dette nationale. Je découvre aussi qu'aujourd'hui, en portant notre population à 6,000,000 —et j'ai raison de croire que je suis plutôt au-dessous qu'au-dessus du chiffre—chaque famille n'est responsable que pour $218.00 au lieu de $271.00.

D'un autre côté, si vous préférez avoir un état comparé de nos dépenses "per capita," divisez la dépense nationale de 1896 par 4,800,000, et celle de 1900 par 6,000,000, vous vous apercevrez que nous avons administré les affaires du Canada au taux d'environ 40 pour cent meilleur marché que messieurs les conservateurs en 1896, et ce, sans compter que nos dépenses sont grandement productives, tandis que les leurs ne l'étaient pas.

Vous lisez bien des choses dans les journaux de l'Opposition, mais on nous accuse surtout d'être des extravagants et l'on ajoute que, seul, le parti conservateur est en état d'administrer les affaires de notre pays avec économie. On nous dit : " Quand vous étiez dans l'Opposition vous nous repro-" chiez de dépenser $35,000,000 par année et maintenant que vous êtes au " pouvoir vous dépensez $60,000,000 par année." Il est absolument conforme à la vérité, messieurs, de dire que nous dépensons à peu près deux fois plus que nos adversaires dépensaient avant 1896. Mais, il y a une petite différence qui semble échapper au jugement toujours si limpide de nos bons amis les bleus : *nous dépensons ce que nous avons.* Même, nous ne dépensons pas tous nos revenus ; nous en mettons de côté une partie, tous les mois, pour les mauvais jours ou pour les dépenses imprévues. Nous faisons comme ce bon père de famille qui économise, chaque mois, afin de pouvoir payer le médecin, un joli costume à sa moitié, un joujou au bébé etc., etc. Mais que faisaient ces braves conservateurs quand ils gouvernaient le pays ? Ils dépensaient plus que leurs recettes ! Les chiffres officiels démontrent que les conservateurs dépensaient 112 pour cent de leurs revenus et que le gouvernement Laurier ne dépense que 78%, c'est-à-dire, que nous mettons de côté, comme je viens de vous le dire, 22% du montant total de nos revenus. (*Voir tableau*).

Je crois de plus pouvoir prouver aussi que la population ainsi que les

salaires ont augmenté de 25 pour cent. Ceci devrait suffire, mais outre cela, je crois pouvoir prouver que nos dépenses, pour la plus grande partie, ont été productives. Maintenant, qu'il me soit permis de vous faire entrevoir le manque de logique de nos adversaires. Ce n'est pas mon intention de discuter au long la politique de Sir John MacDonald. Je veux seulement attirer l'attention des conservateurs qui le considèrent comme le modèle d'un homme d'Etat et un génie de la finance, sur le fait que durant l'espace de six années de 1867 à 1873, Sir John MacDonald a ajouté environ quatre-vingt pour cent à la dépense annuelle du Canada. Il a augmenté la dette nationale du Canada d'environ quarante pour cent, et en ce faisant, les conservateurs prétendent qu'il accomplissait l'œuvre d'un homme d'Etat, sage et voyant loin dans l'avenir.

Même en admettant que nous ayons augmenté la dette nationale et les dépenses autant que nos adversaires le disent, où en serions-nous? Sous le régime de Sir Wilfrid Laurier, dans l'espace de six ans, la dépense brute a augmenté non pas de soixante pour cent, mais d'environ trente-cinq pour cent, et de ce dernier montant, dix-sept et demi pour cent est purement nominal, tandis que l'augmentation de la dette publique au lieu d'être de $33,000,000, se monte seulement à $71,000

Nous dépensons beaucoup d'argent, c'est vrai, mais nous ne sommes pas des extravagants. L'argent que nous dépensons retourne au peuple qui a versé cet argent dans le coffre public. Avec nos revenus nous ne construisons pas de pont Curran, ni de bloc Langevin, mais nous outillons nos ports, nous creusons nos hâvres et nos rivières, nous approfondissons et outillons notre chenal. En un mot, nous améliorons nos voies fluviales, nous développons, comme elles doivent l'être, nos ressources naturelles.

Vous êtes, sans aucun doute, étonnés messieurs, quand vous lisez dans certain journal qui a été acheté et payé avec l'argent du parti libéral mais qui, par un tour de prestidigitation digne de Robert Houdin ou de Hermann, est passe entre les mains de certains individus que je ne veux pas nommer, que les Etats-Unis sont le plus grand pays au monde et que le tarif dont nous jouissons aujourd'hui va causer la ruine de notre pays.

Voulez-vous me permettre, messieurs, de vous demander votre attention pour quelques instants afin de vous prouver, par des chiffres puisés aux sources officielles, que les avancés qui sont ainsi faits sont faux, erronés et mensongers et qu'ils sont basés sur des assertions qui ne sauraient résister devant la force de statistiques vraies.

Prenons, par exemple, la proportion de l'augmentation du commerce total de chaque pays, depuis 1895 jusqu'à 1902, et jugeons si un tarif de

protection à outrance ou un tarif modéré mais suffisamment protecteur n'est pas ce qui convient le mieux à notre pays.

Le commerce total	de la France, de 1895 à 1902,	a augmenté de	21%
do	de la Grande Bretagne,	do	26%
do	de la Suisse,	do	26%
do	de la République Argentine,	do	31%
do	de la Belgique,	do	34%
do	de l'Allemagne,	do	38%
do	de l'Italie,	do	45%
do	des Etats-Unis,	do	**47%**
do	de la Colonnie du Cap,	do	56%
do	du Japon,	do	97%
do	du Canada,	do	**107%**

Où sont les Etats-Unis dans tout ceci, messieurs? Dans quelle proportion leur commerce a-t il augmenté? **47%** seulement! **Et le commerce du Canada a augmenté de 107%, c'est-à-dire, que nous avons fait mieux que tous les autres pays du monde.**

Il me semble que pour un pays qui s'en va à la ruine (au dire de nos bons amis conservateurs, naturellement) la position que nous occupons au point de vue de notre commerce n'est pas mauvaise et que nous avons le droit d'être fiers du chemin parcouru.

Notre tarif a aussi produit des effets merveilleux pour les compagnies de chemins de fer et les banques : —

Les parts de la Cie du Pacifique, le 23 juin, 1896 se vendaient à raison de $60.00 chacune. Avant-hier, elles se vendaient $115.00.

Les parts de la banque de Montréal, le 23 juin 1896, se vendaient $219.00. Elles se vendaient, avant-hier, $250.00.

Les parts de la banque d'Hochelaga se vendaient, le 23 juin, 1896, $122.00. Elles se vendaient avant-hier $135.00.

Vous vous rappelez sans aucun doute, messieurs, les attaques qui furent dirigées contre moi parce que j'avais accepté le ministère de la Marine et des Pêcheries au lieu d'insister pour avoir le "beau ministère" des Travaux Publics. J'acceptai le ministère de la Marine et des Pêcheries, tel qu'il était le 11 novembre 1902, parce que j'eus alors la promesse que ce département serait considérablement agrandi et que tout ce qui se rattache à la grande navigation, et plus spécialement au Saint-Laurent, serait mis sous mon contrôle.

Laissez-moi vous citer, ce soir, les paroles que je prononçai le 13

novembre 1902, au club libéral de la Partie Est, deux jours après mon assermentation comme ministre de la Marine et des Pêcheries :—

" L'accusation qui est portée contre le chef du gouvernement qu'il a " sacrifié la province de Québec en me choisissant comme un de ses collè- " gues et en me confiant le département de la Marine et des Pêcheries, est " une accusation absolument dénuée de fondement.

" On pourra le dire ailleurs, dans d'autres parties de la province où je " ne suis pas connu, mais on ne dira pas, ici, à Montréal, parmi la popula- " tion qui me connait depuis 25 ans, on ne dira pas à la population de " Montréal dis-je et on ne lui fera pas accroire que Raymond Préfontaine " est entré dans le cabinet Laurier en sacrifiant les intérêts de la province " de Québec. Il y a un autre sacrifice aussi que je n'aurais pas fait : c'est " celui de négliger les intérêts de Montréal.

Et plus loin, je disais :—

" Le gouvernement m'a chargé de mettre à l'étude cette importante " question afin que tout ce qui a rapport à la navigation soit mis sous le " même contrôle et que tous les travaux qui en dépendent soient aussi mis " sous la même juridiction.

" Mais on va vous dire : Le département des travaux publics est un " département qui dépense des millions, qui a un patronage énorme et, par " le fait qu'on va l'enlever à la province de Québec, on va aussi enlever tout " ce patronage à notre province. Messieurs, soyons raisonnables, exami- " nons la situation telle qu'elle est. Les travaux publics, à l'heure qu'il " est, ont en effet, une dépense de plusieurs millions à contrôler. Ceci est " dépensé pour la plus grande partie en construction de bâtiments publics. " Le département des Travaux Publics, jusqu'à aujourd'hui, s'est occupé à " faire le creusage de nos rivières, à faire les travaux d'améliorations dans " le port de Montréal, avec l'aide, bien entendu, de la commission du port " et avec l'aide du département de la Marine et des Pêcheries. Mais si " l'on met chacun à sa place et si l'on dit au département des travaux " publics, " vous aurez sous votre contrôle tous les travaux des bâtisses " publiques et les améliorations publiques en rapport avec l'entretien " pays, *mais tout ce qui à rapport à la navigation*, tels que construc " d'élévateurs, travaux de cale-sèches et ainsi de suite, si l'on dit : Tou. " cela, (c'est-à-dire les atrributions ci-dessus mentionnées) dépend de la " navigation et cela dépend par conséquent du département de la marine et " des pêcheries et qu'on le mette dans une loi, est-ce que vous n'avez pas " là toutes les garanties que vous pouvez désirer ? "

J'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que la parole donnée a été rachetée et que les promesses faites ont été remplies. Le ministère de la

Marine et des Pêcheries est agrandi. L'ordre en Conseil lui transportant le service hydrographique, les commissions de hâvres, la dragage du St-Laurent, la flotte du département des Travaux Publics et les chantiers de Sorel, a été passé et ces services seront, à compter du 1er juillet prochain, sous le contrôle exclusif du ministère de la Marine et des Pêcheries. Je ne serai pas indiscret en vous disant que probablement absolument tout ce qui concerne la navigation sera bientôt mis sous le contrôle de mon département, qui deviendra alors le grand département de la navigation.

Tous ceux qui connaissent l'histoire de notre voie nationale, qui savent ce qui s'est passé à Montréal et ce qu'on fait les hommes d'affaires de Montréal depuis 1850, admettront qu'il y a quarante ou cinquante ans, la question du chenal n'existait pas comme question nationale et qu'elle n'a pris cette importance que sous l'impulsion de deux cerveaux intelligents, de deux hommes d'affaires et de progrès, l'hon. John Young et Sir Hugh Allan. A cette époque sur les hauts-fonds du Lac St-Pierre, il n'y avait que neuf pieds d'eau. Ces messieurs contribuèrent à constituer la commission du Havre de Montréal et avec l'assistance des intéressés, entreprirent de faire de la route du St-Laurent, ce qu'elle devait être. Avec pour le début, un chenal de neuf pieds, entre Montréal et Québec, nous avons la satisfaction de dire qu'il y a aujourd'hui, actuellement presque pendant toute la saison, une profondeur de 30 pieds entre ces deux points, et que dans deux ans, nous aurons une profondeur absolue de 30 pieds; que la largeur du chenal variera de 350 à 450 pieds, avec en certains endroits 500 pieds. Ce résultat n'a pas été obtenu sans peine ni argent. Le commerce de Montréal pendant des années a dû se taxer pour accomplir ce travail que pourtant on considérait être un travail national. C'est seulement en 1892 ou 1893 que le gouvernement du Canada commença à se convaincre que l'œuvre était bien réellement nationale et, imbu de cette conviction, assuma à sa charge une partie de la dette de la commission du Hâvre. Depuis cette époque, une partie des travaux a été confiée au département des Travaux Publics. Qu'est-il arrivé alors? Il n'y a aucun doute que des malentendus ont surgi entre le département des Travaux Publics et celui de la Marine et des Pêcheries.

Le département de la Marine avait le pouvoir et la charge d'établir des phares et de fournir les aides à la navigation. Pour placer les bouées et construire les phares, il lui fallait en référer au département des Travaux Publics au cours des travaux et les travaux ont marché rapidement depuis cinq ou six ans. Le moment est venu où il n'est pas dans l'intérêt de la navigation ni des transports que le département de la Marine soit soumis à un contrôle étranger; le moment est venu de lui donner le contrôle absolu et voilà la seule raison du changement qui s'est opéré.

Naturellement, l'importance de l'œuvre du chenal maritime est con-

sidérable. Avec un chenal de 450 pieds de large et de 30 pieds de profondeur, nous pouvons nous attendre à voir s'accroître le tonnage et les dimensions des vaisseaux, ce qui exigera la multiplication des aides à la navigation et bientôt sûrement un élargissement absolu du chenal à 600 pieds.

Ces travaux sont indispensables, il faut les exécuter si nous ne voulons pas piétiner sur place ou aller en arrière. Nous devons aller de front non seulement avec le développement de notre pays, mais encore avec le progrès des pays voisins qui sont nos concurrents, en particulier des Etats-Unis. Si nous voulons que le Saint-Laurent puisse concurrencer avantageusement les voies fluviales américaines ; si Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax veulent lutter avec Portland, Boston, New-York, Philadelphie, Newport, etc , nous devons être fidèles à notre route nationale et faire ce qui lui est dû. Je suis convaincu que tous ceux qui connaissent la position approuveront les changements promis dans les départements. Si on veut consulter les gens d'affaires, les armateurs et les expéditeurs de Montréal, on verra qu'ils sont unanimes à apprécier favorablement l'action du gouvernement. J'entends mener à bonne fin intégralement le plan conçu par le gouvernement pour l'amélioration de la voie du St-Laurent, et naturellement, je serai toujours heureux de recevoir les conseils et les suggestions à cet égard de toutes les personnes intéressées et en particulier des commerçants, armateurs et expéditeurs. Je dois dire qu'au mois de novembre dernier nous avons été à même de voir ce qui ne s'était jamais vu encore ; des steamers calant 26 et 27 pieds remontant sous vapeur la nuit dans le port de Montréal.

La même chose s'est vue constamment cet été et on peut se rendre compte de l'importance de ce résultat quand on songe qu'il s'agit d'un gain de 6 à 10 heures par voyage. Ceci montre bien toute la sollicitude que le gouvernement actuel porte aux intérêts généraux du pays, car l'amélioration de la voie nationale ne profite pas seulement aux expéditeurs, mais aux producteurs, aux consommateurs et à toute la collectivité commerciale. Je puis dire et je le dis délibérément que les améliorations de la route du St-Laurent sont telles que l'on peut prévoir à une échéance presque visible, une réduction importante des taux d'assurance. Dans ces conditions, je suis convaincu que le peuple du Canada, sans distinction de parti, approuvera ce que nous avons fait. Après tout, ce n'est pas une question de politique. Pendant les élections de 1902, les conservateurs prétendaient que je devrais être chassé de ma division, que j'étais un traître à la province de Québec parce que j'avais accepté un portefeuille inférieur. On disait qu'incapable d'entrer dans le cabinet par la grande porte, j'y avais escaladé par la fenêtre ou la cheminée. Je n'ai jamais douté un instant de l'importance du porte-feuille de la Marine et des Pêcheries ; je savais qu'il avait été confié à des hommes qui étaient les piliers du parti conservateur, comme Sir Charles Hibbert

Tupper, l'hon. Geo. E Foster, Sir Albert Smith et bien d'autres. Quand les conservateurs m'accusaient de me déshonorer en acceptant le portefeuille de la Marine et des Pêcheries, je considérais qu'ils montraient bien peu de politesse pour leurs chefs.

Je ne prétends pas être parfait, mais je fais de mon mieux pour administrer sagement les affaires confiées à mes soins pour le moment. Je ne suis peut-être pas aussi bien au courant que je le désirerais des questions ayant trait aux pêcheries qui sont sous mon contrôle, parce que je n'ai pas encore eu le temps de visiter les différentes parties du Canada pour m'assurer des besoins de la population.

Je puis dire cependant sans crainte d'être contredit que pour ce qui a trait au port de Montréal et au chenal entre Montréal et Québec, je connais parfaitement les besoins de la situation et je suis à même d'utiliser mes connaissances pour l'avantage du Canada. Quant à l'éclairage du Saint-Laurent, nous faisons diligence. Nous adoptons les méthodes les plus nouvelles pour donner satisfaction non seulement au trafic maritime qui vient à Montréal de l'Est mais encore au trafic de transport qui nous vient de l'Ouest. Je crois que nos efforts sont tournés dans la bonne direction.

Le gouvernement ne veut rien négliger pour améliorer nos voies fluviales. Le cabinet étudie actuellement l'opportunité de faire construire deux bâteaux brise-glace qui faciliteront l'ouverture de la navigation, jusqu'à Montréal, un mois plus tôt que nous l'avons maintenant, c'est-à-dire, que la navigation sera ouverte au commencement du mois de mars au lieu du mois d'avril.

D'ici à un an, la question du creusement du chenal vis-à-vis le Cap à la Roche, devra être décidée. Le projet est maintenant à l'étude. C'est le seul travail important qui reste à faire pour permettre aux bateaux tirant 30 pieds d'eau de naviguer en toute sécurité par la route du Saint-Laurent. Il nous faudra ou creuser dans le roc ou construire un barrage avec écluse. Cette question n'a pas encore été définitivement décidée mais a été soumise à des ingénieurs compétents et leur rapport, après avoir été adopté, sera mis à exécution sous le plus court délai.

Vous avez aussi lu que le gouvernement avait l'intention de fonder une milice navale afin de permettre à nos jeunes gens qui se destinent à la marine d'apprendre leur métier aussi complètement que possible. Le gouvernement dépensera à peu près $250,000.00 à cette fin. Nous voulons former, au Canada, des marins qui feront honneur à leur pays et qui seront prêts, le cas échéant, à nous défendre sur mer et, de cette façon, aider d'une manière efficace notre armée de terre. La milice navale sera composée de trois bateaux d'instruction (training ships) un pour le golfe Saint-Laurent et la Côte de l'Atlantique, un pour les Grands Lacs et un autre pour la Colom-

bie Britannique. La force permanente sera de quatre cents hommes, mais nous avons l'intention de faire subir un cours complet à deux mille hommes qui seront disponibles, si leurs services étaient requis. Ces trois vaisseaux seront des croiseurs-cuirassés, d'une vitesse de 17 nœuds à l'heure et porteront, chacun, quatre canons, modèle perfectionné. Cette milice navale sera sous le contrôle du ministère de la Marine et des Pêcheries.

Le département de la Marine fait aussi construire, en ce moment, deux cuirassés qui seront chargés d'améliorer la protection de nos pêcheries canadiennes.

Un mot seulement d'une mesure qui recevra l'attention de la Chambre des Communes demain. Je veux parler du Transcontinental National, un projet qui est un nouveau fleuron à ajouter à la couronne de Sir Wilfrid Laurier. Cette mesure qui sera définitivement adoptée d'ici à quelques jours et qui aura pour effet de doter le pays d'une nouvelle ligne de chemin de fer, du Pacifique à l'Atlantique, va combler une lacune qui a, malheureusement pour nous, trop longtemps existé. Nous allons enfin ouvrir à la colonisation des millions d'âcres de terres fertiles et, en même temps, offrir au mouvement migratoire de nouvelles régions qui prouveront au monde entier que le Canada possède des ressources inconnues et incalculables. La pensée politique qui a inspiré le chef du gouvernement est une autre raison qui milite en faveur de l'approbation par l'électorat canadien du bill du Grand Tronc Pacifique. Ce nouveau transcontinental sera le dernier chainon qui servira à unir les différentes provinces de notre confédération en même temps qu'il développera entre les différentes races qui l'habitent un courant d'harmonie, de bonne entente et d'affection. Ceci permettra l'échange de nos produits avec plus de facilité et fera que nos amis de l'extrême ouest et de l'extrême est prendront, une fois pour toutes, espérons-le, la bonne habitude d'acheter de nos grands centres manufacturiers, c'est-à-dire du Canada, les choses dont ils ont besoin.

Supposons que ce chemin de fer nous coûte deux, trois ou quatre fois plus que nous pensons. A combien se monterait le total ? A la soixantième partie de notre revenu brut actuel. A combien le coût se serait-il monté du temps de Sir John? Personne n'est assez rêveur pour croire que le chemin de fer du Pacifique Canadien aurait pu être construit dans le temps stipulé pour moins de $100,000,000. Mais, même en supposant que la chose pût se faire, à combien se serait monté l'intérêt annuel sur ces $100,000,000, à une époque où le taux de l'argent n'était pas moins de cinq pour cent L'intérêt annuel aurait été de $5,000,000 à peu près le quart du revenu brut du Canada à cette époque, et en sus de cela, il fallait acheter les droits des Sauvages qui se montaient à environ $1,000,000 par année, sans compter le coût annuel de la Police à cheval et autres charges faisant en tout à peu près un autre million. Et, si vous déduisez

les frais d'intérêt, fonds d'amortissement, subsides aux Provinces et collections du revenu, vous verrez qu'en 1871 et 1872, Sir John MacDonald avait à peine huit millions et demi de revenu net annuel.

Fait remarquable et très important si vous mettez les paiements annuels aux sauvages parmi les dépenses fixes dont ces paiements font partie de droit, *le revenu net du Canada, n'a presque pas augmenté durant les vingt-cinq années écoulées de 1871 à 1896.* Ainsi que je l'ai déjà dit, Sir John Macdonald n'avait pas un revenu net de plus de $8,500,000.

En 1896, si l'on inclut les dépenses pour les sauvages dans les charges fixes, M. Foster aurait eu un revenu net d'un peu plus de $9,000,000. Le revenu net actuel, en 1903, en faisant une réduction semblable dépasserait $34,000,000. Et M. Foster proposait de contracter certaines obligations qui auraient engagé le pays dans une dépense annuelle de $7,000,000 sans prendre de mesures pour rencontrer un seul sou de ce montant au moyen de taxes ou autrement.

Notre revenu net actuellement est d'environ $36,000,000. par année. Supposons qu'il nous faille dépenser $400,000, $800 000. ou $1,200,000. pour rencontrer la charge annuelle sur notre dépense capitale, nous n'aurions à débourser qu'un trentième de notre revenu actuel. Et, comme je vous l'ai déjà expliqué, la fortune semble être en notre faveur. Si nous réussissons à entretenir l'augmentation actuelle de l'émigration, je ne crains pas de dire qu'une seule année d'émigration pareille remboursera tout le coût que le peuple du Canada sera obligé de débourser pour cette grande entreprise durant cinq, six ou sept années. Et, de plus, si nous avions coutume autrefois de voir nos concitoyens émigrer par dizaines de mille aux Etats-Unis, nous voyons aujourd'hui des dizaines de mille des meilleurs citoyens des Etats-Unis, des meilleurs colons des Etats-Unis traverser la frontière et se mêler aux nôtres.

J'ai une autre question à adresser aux électeurs de Maisonneuve. Quels sont ceux qui sont les plus aptes à gouverner notre pays et l'aider à se développer? Sont-ce les hommes qui, dans l'espace de sept ans, ont mis le Canada dans la position où il se trouve et dont les noms sont connus partout maintenant? Ou bien, sont-ce les médiocrités que peu de gens connaissent en dehors de leurs paroisses, ces mêmes gens qui l'an dernier, tinrent le Parlement assemblé pendant sept mois, babillant depuis la chute des neiges jusqu'à la chute des neiges suivante et qui, pendant ces sept mois, n'ont pas prononcé une seule phrase digne de vivre un seul jour, ni proposé aucun projet digne de considération pour une heure! En deux mots, sera-ce Laurier ou Borden? Voulez-vous avoir le grand Canadien, ou vous contenter du petit? La règle qui veut que chacun soit à sa place est une bonne règle, et je l'approuve. Les amis de M. Borden ont démontré et constamment prétendu que ce monsieur avait

d'excellentes qualités pour être le chef de l'Opposition. Qu'il y reste, et que Sir Wilfrid Laurier qui a de même prouvé son habilité aux yeux de tous les bons juges, continue à guider les destinées du Canada.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter avant de finir. Je m'adresse à des hommes intelligents, à des conservateurs et à des libéraux. Je suis intimement convaincu de ne vous avoir dit que la vérité. La plupart de ces faits, avec de très rares exceptions, peuvent être vérifiés en consultant les greffes publics. Je vous demande donc à vous, libéraux, de les examiner et de les peser avec soin, et si, après cet examen et après ample réflexion vous trouvez que je vous ai dit toute la vérité, alors votre devoir est tout simple. Et je n'ai aucun doute que vous saurez remplir ce devoir en appuyant l'administration dont Sir Wilfrid Laurier est le Chef.

Laissez-moi de nouveau, Messieurs, vous remercier du plus profond de mon cœur pour la belle manifestation de ce soir.

J'offre aussi mes félicitations aux organisateurs de cette superbe fête et aux bons libéraux des comtés environnants, qui n'ont pas craint la distance et qui sont venus se joindre à vous ; à vous aussi, Monsieur le Président, mes sincères remerciements. Vous êtes un peu de la division de Maisonneuve, puisque vous représentez à Québec une bonne partie de sa population. Vous êtes un des vieux de la vieille et les jeunes sont heureux de vous voir toujours vaillant, toujours alerte et toujours tenant ferme dans le collier en bon libéral que vous êtes.

Pardonnez-moi, Messieurs, de vous avoir retenu aussi longtemps ; mais j'ai cru qu'il était de mon devoir de mettre sous vos yeux le bilan du parti libéral afin de vous démontrer que nous n'avons pas démérité à vos yeux. J'espère, je suis certain, devrais-je dire, que lorsque le clairon sonnera et que la bataille sera engagée, tous les bons soldats, tous les vrais amis du progrès se donneront la main pour rendre à notre vénéré chef, à celui qui, à la tête du gouvernement, préside à nos destinés depuis 1896, un témoignage de notre estime, de notre admiration et de notre fidélité. Prions Dieu qu'il nous soit conservé longtemps à la tête du parti libéral ; souhaitons-lui prospérité et longue vie afin qu'il puisse continuer son œuvre de conciliation, d'union entre toutes les races qui habitent notre beau pays du Canada.

SUPPLEMENT

Nous mettons au défi nos adversaires et nos détracteurs de nous signaler dans n'importe quel pays au monde une augmentation de richesse plus rapide, proportionnellement à la population, que celle survenue au Canada, où les dépôts de $11.30 par tête qu'ils étaient lors de la Confédération, en 1867, se sont accrus à $96.00 par tête. Durant la même période, le gougernement de ce pays a dépensé $361,902,835 des deniers publics en chemins de fer et canaux, ainsi qu'on peut en juger par le tableau suivant :

	A Compte du Capital	A Compte du Fonds Consolidé
Chemins de Fer..............	$136,990,338	$121,870,317
Canaux......................	83,519,104	18,965,442
Ensemble, pour ces deux services.	112,444	557,634
	$220,509,442	$141,393,393
Fonds Consolidé..............	141,393,393	
Total..........	$361,902,835	

La somme portée au fonds consolidé est prise sur le revenu de l'année courante. Celle du compte du capital vient en augmentation de dette, qui, cependant, est maintenant de $112,444,000 inférieure au montant dépensé par le pays pour ses chemins de fer et ses canaux.

TABLEAU INDIQUANT LE DEVELOPPEMENT DE LA PUISSANCE DU CANADA, DEPUIS LA CONFEDERATION, 1867.

	1903	1899	1894	1889	1884	1879	1874	1868
Population	5,600,000	5,200,000	5,000,000	4,800,000	4,374,000	4,280,000	3,500,000	3,400,000
Revenu	$66,037,068	$46 741,250	$36,374,000	$38,782,800	$31,861,900	$22,517,300	$24,205,100	$13,687,900
Importations	241,214 900	162,764,300	123,474,900	115,224,900	116,397,000	81,964,400	128,213,500	73,459,600
Exportations	226,153,400	158,896,900	117,524,900	89,189,167	91,406,400	71,491,200	89,351,900	57,567,800
Total Commerce Etranger	467,368,300	321,661,200	240,999,800	204,414,067	207,803,400	153,455,600	218,565,400	131,027,400
Chemins de Fer en opération	Milles 18,868	Milles 17,250	Milles 15,637	Milles 12,668	Milles 9,576	Milles 6,484	Milles 2,642	Milles 2,269
Recettes	$83,666.502	$62,243,784	$49,552,528	$42,149,615	$33,421,705	$19,925,066	$16,286,898	$12,116,716
BANQUES INCORPORÉES								
Capital souscrit	$78,801,319	$63,674,085	$62,112,883	$60,236,451	$61,443.397	$64,159,427	$60,443,445	$30,289,048
Circulation	57,857,174	41,513,139	31,166,003	32,207,144	30,449,410	19,286,103	27,904,563	9,350,646
Dépots	454,7[illegible]5,900	266,504,528	181,743,890	134,650,732	102,398,228	73,151,425	77,113,754	33,653.594
Escomptes	428,146,590	251,467,076	204,124,939	149,958,980	130,490,053	113,485,108	131,680,110	52,299,050
Actif	684,879,573	412,504,768	307,520,020	173,029,602	219,998,642	173,548,490	187,921,031	79,860,976
Caisse d'Epargnes du Bureau de Poste	44.255,326	34,771,604	25,257,868	23,011,422	13,245 552	3,105,190	3,204,965	204,588
Autres Caisses d'Epargnes	39,000,000	31,300,000	30,700,000	30,612,000	24,810,000	11,600,000	12,816,000	4,853,000
Total Dépots	537,621,226	332,576,133	237,701,658	188,274,154	140,453,780	87,856,615	93,134,719	38,711,182

TABLEAU INDIQUANT LE DEVELOPPEMENT DE LA PUISSANCE DU CANADA, DEPUIS LA CONFEDERATION, 1867 *(Suite).*

	1903	1899	1894	1889	1884	1879	1874	1868
	Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux	Tonneaux
Bâtiments entrant	....	6,733,150	5,775,800	4,611,300	4,250,600	3,049,500	3,077,900	2,104,000
" sortant	....	6,503,900	5,504,700	4,685,200	4,233,600	3,039,000	2,973,300	2,215,300
Lettres et Cartes expédiées	276,059,000	113,234,506	107,145,000	92,668,000	66,100,000	43,900,000	39,358,500	18,100,000
Revenu Postal, Net	$4,366,127	$3,182,930	$2,809,341	$2,220,503	$1,712,318	$1,117,264	$1,151,269	$808,857
Dépôts par tête	96.00	64.00	47.50	39 20	32.00	20 50	26.60	11.30
ASSURANCES								
Primes Assurances Vie	18,243,099	13,038,707	9 909,275	8,224,845	4,132,318	2,606,757	....	....
Primes Assurances Feu	5,866,052	5,182,038	4,589,363	2,876,211	3,245,323	2,145,198	1,926,169	1,027,720
Dépenses totales du Gouvernement pour les Chemins de Fer et Canaux, de 1867 à 1902	361,902,835	....	....	....	....	....	....	....

Lors de la Confédération, le Nord-Ouest produisait à peine de quoi nourrir les Indiens et quelques Métis, et ne formait pas partie du Canada. En 1902, le rendement de la récolte au Manitoba a été comme suit :

Blé, Boisseaux	Avoine, Boisseaux	Orge Boisseaux	Racines, Boisseaux	Autres Récoltes
53,077,267	34,478,160	11,848,422	6,689,000	648,694

La production des denrées alimentaires, au Canada, a dépassé de beaucoup ce qu'on prévoyait, par suite de l'acquisition du Grand Nord-Ouest, et, cependant, nous pouvons citer le sous-ministre de l'agriculture, M. McKellar, qui estime la quantité de bonnes terres arables non encore occupées dans cette région, comme suit :

Manitoba, Acres	Assiniboia, Acres	Saskatchewan, Acres	Alberta, Acres	Total : Acres
23,000,000	19,000,000	17,000,000	16,000,000	75,000,000

M. McKellar estime que le Manitoba produira, dans les dix prochaines années, si l'augmentation continue dans la proportion des dernières années, 350,000,000 de boisseaux de blé, 200,000,000 de boisseaux d'avoine, et 50,000,000 de boisseaux d'orge. Pour obtenir cette grande production, il suffira d'ensemencer 20,000,000 d'acres des 75,000,000 qui attendent le moment d'être cultivés. Les merveilleux champs de blé du Nord-Ouest peuvent produire un million de boisseaux de plus que ceux du monde entier. Déjà, au Manitoba et au Nord-Ouest, la production est telle que les moyens de transport ne suffisent plus pour expédier les récoltes et le bétail aux marchés. La nouvelle ligne de chemin de fer projetée à travers la partie nord de cette région développera certainement ces vastes ressources, tout en profitant du trafic qu'elle créera.

Il faudrait un livre entier pour donner une idée juste du progrès des cités fondées depuis la Confédération. Nous ne mentionnerons ici que quelques chiffres. En 1886, Vancouver ne comptait que 50 habitants, aujourd'hui cette ville est devenue un grand port de mer. Son commerce avec l'étranger a atteint en 1903, $9,529,064. Le record de Winnipeg est extraordinaire. En 1870, sa population se montait à 215, aujourd'hui, elle a presque atteint le chiffre de 77,000, et va en augmentant tous les jours. En 1874, l'évaluation totale de la propriété se montait à $2,676,018 et sa population à 1869 ; en 1903, l'évaluation foncière avait atteint le chiffre de $36,231,920. En 1894, les opérations de banque à Winnipeg étaient de $50,540,648, en 1903, elles furent de $246,107,006. Il y a actuellement à Winnipeg 13 banques incorporées, représentant un capital payé de $50,000,000. Depuis la Confédération la population de Montréal a

augmenté du triple, et la valeur de la propriété sujette à la taxe a quadruplé. A Toronto, l'augmentation a été équivalente, et sur tout le parcours de la ligne du C.P.R. depuis le lac Supérieur jusqu'à la Colombie Britannique, on a vu surgir de nombreuses villes où les affaires se développent rapidement, tandis que des succursales de banques nouvellement établies constituent une chaine ininterrompue depuis l'Ontario jusqu'à la côte du Pacifique. Depuis trois années et encore aujourd'hui, il existe un courant constant d'émigration de colons et de capital des Etats-Unis au Canada. En 1903, le nombre des colons des états de l'ouest se montait à 45,980. M. J. J. Hill, président du Grand Chemin de Fer du Nord a déclaré que: " dans 50 ans, le Canada aura une population de 50 millions."

Les remarques que nous voulons faire sur le développement de la métallurgie devront être très courtes. Cette industrie est presque nouvelle depuis la Confédération. Le capital employé dans la fabrication du fer et de l'acier et dans les mines de fer au Canada se monte à environ 45 millions. L'outillage actuel peut fournir tout le fer et l'acier employés dans la Puissance. Les fourneaux et les acieries sont situés à Sydney, N.S., à Hamilton, Newton, Collingwood, Ont., Radnor, Qué., Londonderry et Bridgeville, N. S., Sault Ste-Marie.

L'industrie de la pulpe qui est aussi une nouvelle industrie datant de la Confédération promet de contribuer énormément à la richesse du Canada. On estime le produit du bois de pulpe l'année dernière à $4,500,000.

De 1891 à 1901, dates du recensement, la valeur des produits industriels du Canada s'est élevée de $363,156,797 à $481,053.365, ce qui constitue une augmentation de près de 33 pour cent.

Il serait facile de citer d'autres exemples du développement de la Puissance et des signes qui attestent sa grandeur prochaine, mais ce que l'on vient de lire suffit pour donner un plus vif intérêt au bilan progressif du Canada depuis la Confédération, pour faire naître un profond et légitime sentiment d'orgueil national et pour montrer que l'unité symbolisée par le titre de " Puissance du Canada " est une des sources de la virilité et de la vigueur actuelles de notre pays.

COMMERCE TOTAL

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN DES ANNÉES 1868 A 1903

MILLIONS DE DOLLARS

Année: 130 | 140 | 150 | 160 | 170 | 180 | 190 | 200 | 210 | 220 | 230 | 240 | 250 | 260 | 270 | 280 | 290 | 300 | 310 | 320 | 330 | 340 | 350 | 360 | 370 | 380 | 390 | 400 | 410 | 420 | 430 | 440 | 450 | 460 | 470

	Année
$131,027,532	1868
130,889,946	" 69
148,387,829	" 70
170,266,589	" 71
194,070,190	" 72
217,801,203	" 73
217 565,510	" 74
200,957,262	" 75
174,176,781	" 76
175,203,355	" 77
172,405,454	" 78
153,455,682	" 79
174,401,205	" 80
203,621,663	" 81
221,556,703	" 82
230,339,826	" 83
207,803,539	" 84
198,179,847	" 85
189,675,875	" 86
202,408,047	" 87
201,097,630	" 88
204,414,098	" 89
218,607,390	" 90
218,384,934	" 91
241,369,443	" 92
247,638,320	" 93
240,999,889	" 94
224,420,485	" 95
239,025,360	" 96
257,168,862	" 97
304,475,736	" 98
321,661,213	" 99
381,517,236	1900
386,903,157	" 01
423,910,444	" 02
467,061,494	" 03

ETAT COMPARATIF DU POURCENTAGE DE L'AUGMENTATION DU COMMERCE DES PAYS SOUS-MENTIONNÉS POUR UNE DURÉE DE SEPT ANS.

AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS L'EXERCICE FISCAL SE TERMINE LE 30 JUIN, LES CHIFFRES DANS LES CAS DE CES DEUX PAYS S'APPLIQUENT AUX EXERCICES FISCAUX SE TERMINANT LE 30 JUIN 1896 ET 1903 RESPECTIVEMENT, LES EXERCICES FISCAUX DES AUTRES PAYS SE TERMINENT LE 31 DECEMBRE 1895 ET 1902.

1895	1902	AUGMENTATION	PAYS	PERCENTAGE DE L'AUGMENTATION %
$	$	$		
211,739,913	439,212,202	227,472,289	**CANADA**	101.43
133,084,033	262,443,241	129,359,208	Japon	97.20
146,281,249	233,312,649	87,031,400	Colonie du Cap	59.50
1,642,925,161	2,417,983,175	775,058,014	Etats-Unis	47.18
429,424,191	626,893,133	197,468,942	Italie	45.99
1,770,879,422	2,453,401,000	683,111,578	Allemagne	38.59
591,708,471	797,746,000	206,037,529	Belgique	34.84
207,633,480	272,637,574	65,004,094	Rep. Argentine	31.31
304,788,030	386,543,454	81,755,424	Switzerland	26.82
3,128,380,466	3,950,834,168	822,453,702	Gr'de Bretagne	26.29
1,369,084,100	1,669,960,000	300,875,900	France	21.98

PRODUITS DE LA FERME

EXPORTATIONS TOTALES DE LA PUISSANCE DU CANADA DE 1868 A 1903

PRODUITS DU CANADA

COMPRENANT LES PRODUITS AGRICOLES, ANIMAUX ET LEURS PRODUITS

MILLIONS DE DOLLARS

15 | 20 | 25 | 30 | 35 | 40 | 45 | 50 | 55 | 60 | 65 | 70 | 75 | 80 | 85 | 90 | 95 | 100 | 105 | 110 | 115 | 120

Valeur	Année
$19,746,233	1868
20,953,109	" 69
25,814,780	1870
22,462,430	" 71
26,085,858	" 72
29,238,357	" 73
34,269,311	" 74
29,958,865	" 75
34,754,234	" 76
28,909,993	" 77
32,028,611	" 78
33,729,063	" 79
39,901,905	1880
42,628,546	" 81
51,490,471	" 82
43,102 862	" 83
35,343,951	" 84
39,855,397	" 85
39,718,212	" 86
43,078,172	" 87
40,155,657	" 88
37,308,818	" 89
37,015,025	1890
39,634,599	" 91
50,708,134	" 92
53,785,989	" 93
49,559,623	" 94
50,106,898	" 95
50,591,003	" 96
57,227,898	" 97
77,364,755	" 98
69,696,045	" 99
83,665,416	1900
80,276,797	" 01
96,313,89[illegible]	" 02
114,441,[illegible]03	" 03

EXPORTATIONS TOTALES

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN DES ANNÉES 1868 A 1903

MILLIONS DE DOLLARS

	Année	
$57,567,888	18	68
60,474,781	"	69
73,573,490	"	70
74,173,618	"	71
82,639,663	"	72
89,789,922	"	73
89,351,928	"	74
77,886,979	"	75
80,966,435	"	76
75,875,393	"	77
79,323,667	"	78
71,491,255	"	79
87,911,458	"	80
98,290,823	"	81
102,137,203	"	82
98,085,804	"	83
91,406,496	"	84
89,238,361	"	85
85,251,314	"	86
89,515,811	"	87
90,203,000	"	88
89,189,167	"	89
96,749,149	"	90
98,417,296	"	91
113,963,375	"	92
118,564,352	"	93
117,524,949	"	94
113,638,803	"	95
121,013,852	"	96
137,950,253	"	97
164,152,683	"	98
158,896,905	"	99
191,894,723	19	00
196,487,632	"	01
211,640,286	"	02
225,849,724	"	03

MANUFACTURES

PRODUITS DU CANADA

Exportations de la Puissance du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin des années 1868 à 1903.

MILLIONS DE DOLLARS.

Année	$
1868	2,100,411
1869	2,412,559
1870	2,560,370
1871	2,432,750
1872	2,716,499
1873	3,609,903
1874	2,946,655
1875	3,023,512
1876	5,148,201
1877	4,105,422
1878	4,127,755
1879	2,700,281
1880	3,242,617
1881	3,075,095
1882	3,329,598
1883	3,503,220
1884	3,577,585
1885	3,181,501
1886	2,824,137
1887	3,079,972
1888	4,161,282
1889	4,434,949
1890	5,741,184
1891	6,296,249
1892	7,040,986
1893	7,698,959
1894	7,692,755
1895	7,768,875
1896	9,365,384
1897	9,522,014
1898	10,673,316
1899	11,706,707
1900	14,224,287
1901	16,012,208
1902	18,462,970
1903	20,624,967